

## IMPACT DE L'ACCOMPAGNEMENT SUR LA REUSSITE DES CANDIDATS EN VAE. ETUDE DE SON EFFICACITE AU REGARD DES ACCOMPAGNATEURS ET DES CANDIDATS.

**Paul Nkeng**

Université de Strasbourg  
Faculté des Sciences de l'Education  
Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education et de la Communication (LISEC)  
7, rue de l'Université  
F- 67000 Strasbourg  
Paul.Nkeng@unistra.fr

*Mots-clés : Validation, expérience, accompagnement.*

*Résumé : La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) à l'Université implique une évaluation du candidat à partir d'un dossier et d'un entretien. Le candidat peut être accompagné dans la construction de son dossier ainsi que dans la préparation de son entretien avec le jury. Cette communication visera à montrer comment se déroule l'accompagnement et quels sont ses effets sur la réussite des candidats, au sein de l'Université de Strasbourg (UDS). Le matériau de cet étude est constitué de l'analyse des réponses des 49 candidats qui ont été accompagnés dans la construction de leur dossier VAE à l'UDS, et qui sont passés en jury pendant l'année 2009, ainsi que leurs accompagnateurs.*

### **1. L'approche de l'accompagnement de la VAE à l'UDS.**

L'augmentation des demandes de validation des acquis de l'expérience, en lien avec les priorités nationales en termes de choix politiques et stratégiques, la sécurisation des parcours professionnels, le passage à une économie du savoir, le principe républicain d'égalité des chances, la loi relative à l'orientation et la formation professionnelle qui, réaffirme le droit à s'informer, s'orienter et se qualifier tout au long de la vie, la nécessité de mobilité des salariés dans un contexte Européen soulignent l'importance de ce mode d'accès à la qualification. Au regard de ces éléments, on peut s'attendre à une nette hausse quantitative des démarches individuelles et/ou collectives en validation des acquis de l'expérience. Dès lors, il convient de pouvoir répondre à ces demandes, en assurer le suivi, accompagner les candidats dans leur démarche et développer ce dispositif en se préoccupant de la qualité de la procédure et du processus en lui-même, à la fois pour le candidat, afin de lui assurer toutes ses chances de réussite à travers des dispositifs d'accompagnement, mais aussi pour les accompagnateurs, qui contribuent, par leur action, à garantir la plus value de cette procédure. L'entrée par la thématique de l'accompagnement permettra, dans un premier temps, de faire le point sur ce qu'on en connaît aujourd'hui, et les concepts clés qui s'y rattachent, pour tenter de dépasser le mode empirique des pratiques actuelles.

Notre analyse porte sur les effets de l'accompagnement tel qu'il est mis en œuvre au sein d'une structure, l'Université de Strasbourg (UDS). Nous dressons un état des lieux de ce qui se pratique dans cet accompagnement, nous interrogeons ses enjeux, sa dynamique, ses mécanismes et son impact sur la réussite des candidats en VAE, ainsi que sur ses présupposés, son sens et son efficacité au regard des accompagnateurs et des candidats. L'étude porte sur 49 candidats qui ont été accompagnés dans la construction de leur dossier VAE à l'UDS et qui sont passés en jury pendant l'année 2009 ainsi que sur leurs accompagnateurs. Les accompagnateurs sont des conseillers VAE qui font l'accompagnement méthodologique et des enseignants qui font l'accompagnement disciplinaire. Un questionnaire identique portant sur l'accompagnement en lui-

même leur a été soumis. Il leur a été demandé leurs perceptions en tant qu'acteur de l'accompagnement, l'utilité qu'ils y voient, leurs impressions, leur ressenti ainsi que leur vécu de cette démarche.

Le second niveau de questionnement visait à identifier plus clairement ce que l'accompagnement a précisément apporté aux candidats (aide à la compréhension des attendus, aide à l'explicitation, aide à la structuration) et à déterminer comment la démarche les a aidés. Dans cet objectif, les accompagnateurs ont été questionnés sur la manière dont ils œuvrent aux côtés des candidats. Il leur a été demandé leur vision du processus, ce qu'ils pensent apporter, et comment ils procèdent. L'objectif visé est de déterminer les points forts du processus, en terme de valeur ajoutée pour les candidats, mais également de faire ressortir les difficultés des uns et des autres, pour faire ressortir des points de repères identifiables et objectivables afin de mieux formaliser cette démarche, voir ses différentes dimensions (transformative, autoformative, inventive), et être en mesure de répondre au mieux aux besoins de ses acteurs, dans la perspective de développer et de professionnaliser le processus.

Nous présentons ci-après une synthèse des réponses qui ont été apportées. Le nombre limité de candidats ne permettant pas une exploitation statistique conséquente de ces réponses. Toutefois, les réponses jugées convergentes et majoritaires sont celles données par plus de 75% des candidats.

## **2. La démarche d'accompagnement.**

Les premières analyses ont portées sur les pratiques d'accompagnement. Il a été constaté que bien que l'accompagnement soit à ce jour, le plus souvent, une aventure qui se vit à deux, en face à face, dans un espace temps bien identifié, différentes modalités existent par ailleurs et tendent à se développer. Les candidats arrivent parfois de loin, et l'éloignement géographique rend nécessaire la possibilité d'organiser un suivi à distance. Des entretiens téléphoniques, des échanges par courriers électroniques, ou des dispositifs d'accompagnement ouvert à distance se mettent en place et permettent la souplesse nécessaire à cette démarche. Les pratiques d'accompagnement évoluent parallèlement à l'augmentation des demandes de validation des acquis, ce qui entraîne une nécessité de répondre immédiatement aux demandes diverses, sans avoir pu systématiquement bien construire ce qui est mis en œuvre. La démarche, bien que structurée, se pratique souvent sur le mode empirique. L'ouverture vers des accompagnements collectifs amène à réinterroger les pratiques individuelles, afin d'identifier à la fois les éléments transférables et les éléments propres à chaque approche. L'accompagnement se pratique dans l'alternance d'entretiens avec le candidat et de temps de travail lui permettant de vivre ce processus de réflexivité, d'assimilation, d'appropriation et de réalisation entre chaque étape.

Le sens de la démarche a été également interrogé. Partant du constat que différentes pratiques existent et peuvent coexister, que les candidats sont tous des êtres singuliers avec des parcours singuliers, que le ou les accompagnateurs qu'ils côtoient dans le cadre de cette démarche sont eux-mêmes porteurs de diversité, en terme de personnalité, d'approche et de connaissances, la question du sens même de cette démarche, voir de l'essence de cette démarche mérite d'être plus élucidée. Le premier élément à considérer réside bien dans cette diversité, qui peut être envisagée ici comme source de richesse en terme de complexité, mais également comme facteur de risques si on cherchait trop d'homogénéité, de recettes et d'outils, là où deux individus sont convoqués, avec leurs fondamentaux. Il ne peut pas exister de «meilleure manière de faire ». Néanmoins, rechercher à harmoniser les pratiques est souhaitable, afin d'offrir un cadre suffisamment défini pour que le candidat et l'accompagnateur puissent s'en saisir et s'y mouvoir, mais celui-ci doit rester souple pour permettre l'expression de la diversité. Il s'agit d'orienter le questionnement sur l'identification d'un dénominateur commun, celui-ci pouvant favoriser des pratiques communes, en trouvant ce sur quoi différentes approches, pensées peuvent être convergentes. Le sens de cette démarche s'apparente donc avec son « essence » même, cette recherche et identification constituant très probablement sa nature profonde. De même que le fluide (l'essence) en chimie, la

compréhension de la nature profonde du processus d'accompagnement constitue à la fois un des principes actifs de la motivation du candidat d'une part, et de l'analyse de ses expériences d'autres part.

### **3. Les étapes de l'accompagnement.**

Les premières investigations ont également portées sur l'identification des étapes de la démarche. L'accompagnement consiste en une série d'entretiens avec le candidat, lui permettant de structurer son dossier lors des entretiens portant sur la méthodologie (5 à 7 heures). De s'assurer de la maîtrise de ses connaissances lors de l'accompagnement disciplinaire (2 à 4 heures). De préparer son entretien avec le jury (1 heure). L'objectif de chaque type d'entretien a été interrogé. Il en ressort que le premier entretien vise à permettre de comprendre et de formaliser. A travers l'utilisation d'une terminologie spécifique, le candidat doit pouvoir saisir les éléments clés de sa démarche, comprendre les attendus de la procédure et du dossier pour leur appropriation en termes d'implication et d'enjeux. L'accompagnateur lui expose le formalisme attendu dans son dossier.

Le second entretien vise à interroger et à voir l'appropriation par le candidat des consignes données dans le premier entretien. Il permet au candidat d'affiner la formalisation de ce qu'il a mis en œuvre. L'accompagnateur s'assure que le processus est en œuvre en interrogeant les éléments formalisés à l'écrit par le candidat. Le troisième entretien vise à confirmer l'appropriation par le candidat du formalisme attendu dans le dossier et à s'assurer qu'il mobilise une approche réflexive, et qu'il est en capacité d'analyser ce qu'il a pu mettre en œuvre après son second entretien. Il s'agit de voir en quoi la pratique du candidat se consolide.

Le quatrième entretien d'accompagnement aide le candidat à mettre en œuvre l'ensemble des éléments dont il a pu s'approprier lors des étapes précédentes. L'objectif étant de lui permettre de réaliser au mieux ce qui attendu. Lors du cinquième entretien l'accompagnateur s'assure de la nouvelle posture du candidat et de son aptitude à instrumentaliser la démarche qu'il s'est approprié à travers les différentes phases du processus d'accompagnement. Pendant les trois entretiens suivants le candidat est accompagné sur la maîtrise des attendus disciplinaires, par un spécialiste de son domaine. Puis pour le dernier il est préparé à l'entretien avec le jury (déroulé, posture, questionnement, argumentation, etc.).

### **4. La méthodologie de l'accompagnement.**

L'analyse des réponses apportées par les accompagnateurs indique que l'accompagnement méthodologique vise à aider le candidat dans la remémoration de son expérience, dans l'explicitation des acquis de cette expérience et dans leur formalisation. Il lui permet de porter un regard distancié sur ses activités et ses réalisations, et de développer une analyse réflexive sur ce qui a été mis en œuvre. Cette analyse distanciée contribue au repérage des activités qui ont permis l'acquisition, l'application et le développement de connaissances et aptitudes. L'accompagnement se fait à partir d'entretiens d'explicitation, dans l'objectif d'aider le candidat à se situer, se repérer, dans une certaine forme de guidance.

Certains enseignants qui assurent l'accompagnement disciplinaire ont exprimé le besoin d'être formés aux techniques d'entretiens. Ils ont estimé que malgré leur connaissance du domaine disciplinaire, ils avaient une méconnaissance de l'activité telle qu'elle était mise en œuvre sur le terrain. Ils éprouvaient donc des difficultés pour amener le candidat à expliciter ce qu'il a mis en œuvre.

Ces entretiens permettent dans un premier temps d'orienter le candidat, sachant toutefois que cette action n'est pas celle d'une direction - dans le sens où l'accompagnement induit une part importante d'imprévu et d'imprévisible dans le processus - pour au final l'amener à une certaine forme d'autonomie. Cette autonomie lui donnera la possibilité de procéder par lui-même à cette explicitation de façon conséquente. C'est à travers le questionnement apporté par

l'accompagnateur qu'il va aboutir à la prise de conscience de ce qui est mis en œuvre. On en arrive à une analyse de l'action vécue permettant de passer des connaissances non conscientes du candidat dans son activité à une présentation clarifiée et enrichie lui permettant de les rendre transmissibles. Cet accompagnement a également pour objet de présenter au candidat les attendus du diplôme. Les objectifs de formation lui sont présentés, pour qu'il s'interroge sur les liens entre son expérience et les attendus du diplôme, ainsi que les connaissances et les méthodologies enseignées pour lui permettre de montrer dans son dossier dans quelle mesure il les a mobilisées dans ses réalisations. Les réponses apportées par les accompagnateurs sur la méthodologie employée dans l'explicitation sont assez similaires. Les éléments qu'ils questionnent sont la construction, la structuration et la logique des démarches, la compréhension des fondements théoriques et/ou conceptuels de ces démarches. Les candidats sont interrogés sur la compréhension des critères, paramètres, facteurs et enjeux qui interviennent. Ils doivent justifier les choix effectués leurs limites et leur portée. Il leur est demandé s'ils ont analysé d'autres approches par le biais de la comparaison et de la veille. Un accent particulier est mis sur le questionnement et la maîtrise de la terminologie et du vocabulaire.

Les éléments énoncés ci-dessus ont déjà permis de distinguer une méthodologie et certains aspects complexes de cette procédure, liés à la fois à la difficulté de fixer un cadre et une méthodologie type, figée, de ce processus, et à la diversité de ces acteurs/auteurs, leur singularité et leurs représentations propres. Ces premiers points sont donc pris en compte essentiellement par le candidat, d'une part, et l'accompagnement en tant que processus d'autre part. Mais la réalité recouvre des dimensions complexes supplémentaires : celle des mouvements réciproques qui animent l'échange entre l'accompagnateur et le candidat. Dans le cadre d'un dialogue entre ces deux protagonistes, il s'agit de voir en quoi les pratiques de l'un modifient celles de l'autre (candidat/accompagnateur et vis versa). C'est en effet dans cette double dialectique que peuvent se trouver des éléments de réponse clés. Cela amène à questionner également les postures de chacun : où se place l'accompagnateur, devant, derrière, à côté ? Faut-il avoir un parti pris sur la question, ou faut-il ajuster sa position en fonction des candidats et des entretiens ?

## **5. Le positionnement de l'accompagnateur.**

Les attentes exprimées par la majorité des candidats donnent un positionnement à géométrie variable de l'accompagnateur. Ils estiment qu'il doit être un guide pour les éclairer dans la compréhension des attentes de la procédure et des exigences du diplôme. Ils demandent à être conseillés sur les choix à adopter dans la construction de leur dossier. Cette posture de guide et de conseiller positionne l'accompagnateur devant le candidat. Quand il s'agit du questionnement réflexif sur ce qui a été mis en œuvre, les candidats souhaitent que l'accompagnateur se positionne à leur côté pour faciliter l'analyse distanciée et la prise de recul. L'accompagnateur est souhaité à l'arrière pour apporter le soutien et l'encouragement à aller de l'avant. Ce soutien est revendiqué dans le cadre d'une relation de confiance à établir entre le candidat et l'accompagnateur.

L'esprit de la VAE tend à penser que l'accompagnateur, comme son nom l'indique, accompagne, qu'il chemine donc à côté du candidat. Considérant les choses sous cet angle, il épouse de ce fait un statut d'acteur, aux côtés d'un candidat aux statuts multiples : à la fois acteur, auteur, observateur, et accompagné dans ces différents rôles.

Le discours de l'accompagnateur lui semble polyphonique : il donne à entendre à la fois la voix du candide et de l'expert, ainsi que celle du jury, via les attendus du diplôme (référentiel). Il s'assigne pour rôle l'aide à l'élaboration de la relation entre les attendus universitaire et les acquis de l'expérience du candidat. En ce sens il adopte la position de celui qui éclaire et guide le candidat pour répondre au mieux aux exigences universitaires. La connaissance de la réalité de l'activité étant celle du candidat, c'est lui qui apporte les éléments à prendre à compte. L'accompagnateur contribue à l'analyse de ces éléments et leur structuration. Il y a dans ce cas une coconstruction de ce qui se formalise et un positionnement de l'accompagnateur aux côtés du candidat. Les accompagnateurs ont, de même que les candidats, souligné l'importance de l'aspect relationnel et humain dans la démarche d'accompagnement. Il apparaît nécessaire aux accompagnateurs

d'encourager le candidat pour maintenir sa motivation. Ils rejoignent ainsi les attentes des candidats. Ils ont également mentionné le fait de s'adapter aux candidats, d'avoir de l'empathie, tout en gardant une certaine distance professionnelle. Enfin, les accompagnateurs ont tous souligné la nécessité de distinguer la démarche d'accompagnement d'une démarche classique de formation. Ils ont à faire à des professionnels, qui ne sont pas à former au même titre que des étudiants. L'enrichissement apporté aux candidats porte sur la structuration d'un raisonnement et à la démonstration explicite du niveau de réalisation et de compréhension qu'ils revendiquent. Au niveau de la licence on attendra du candidat qu'il démontre la contribution et les limites des concepts et fondements théoriques du domaine disciplinaire dans ses réalisations. Au niveau master on attendra une maîtrise des connaissances, dans leur mise en œuvre pour une démarche de problématisation, de conception, et/ou de recherche.

## **6. Les outils de l'accompagnement.**

Peu d'outils sont utilisés dans l'accompagnement. Le premier de ces outils est le dossier qui est identique quel que soit la discipline ou le diplôme. L'accompagnateur explicite le formalisme attendu dans la structuration à faire sur ce dossier. Les candidats ont estimé que l'accompagnement est une nécessité pour l'appropriation et la compréhension de ce qui est à réaliser et que sans cet accompagnement les attentes du dossier leur seraient restées incompréhensibles. Les candidats ont notamment mentionné leur difficulté dans la compréhension du vocabulaire universitaire qui leur semble assez hermétique. Les accompagnateurs apprécient le fait que ce soit un seul et même dossier qui serve de trame à l'ensemble des diplômes, dont ils adaptent le niveau d'exigence selon le niveau de diplôme demandé. Néanmoins, qu'il s'agisse d'explications accompagnant le dossier et destinées au candidat, ou qu'il s'agisse de l'approche mise en œuvre pour l'adaptation faite par les accompagnateurs, rien n'est formalisé à ce jour.

Le second outil est le référentiel du diplôme. Pour les candidats ce référentiel est jugé indispensable pour les éclairer sur les attentes du diplôme. Il se présente généralement sous la forme de la fiche du référentiel national de certification professionnelle (fiche RNCP) du diplôme. Ce référentiel a été jugé insuffisant par une grande majorité des candidats car ils estiment qu'il n'est pas assez détaillé. Les accompagnateurs, s'ils s'accordent également sur l'importance d'avoir un référentiel assez clair et simple, nuancent l'utilité d'un descriptif trop important, trouvant que cela risquerait d'enfermer le candidat dans une codification où le lien avec l'expérience pourrait alors s'avérer plus difficile à établir. Les accompagnateurs disent aussi se construire de façon implicite leur propre référentiel d'évaluation. Celui-ci pourrait il être envisagé comme outil plus détaillé à leur destination unique, comme prolongement du référentiel diplôme.

Il y a comme autres outils des tableaux d'analyse d'activité. Ils recensent les domaines d'activité auxquels peut mener le diplôme postulé ainsi que les compétences nécessaires à la réalisation de ces activités. Ces tableaux ont été construits à partir de la synthèse de différentes fiches du répertoire opérationnel des métiers et emplois (fiches ROME). Ils sont plébiscités par les candidats qui y trouvent une plus grande proximité avec la réalité de leur activité. Ces tableaux leur permettent de faire plus aisément le lien entre les acquis de leur expérience et les attendus du diplôme.

## **7. Les effets de l'accompagnement.**

Les propos énoncés ci-dessus mettent en évidence certains enjeux qui découlent de ce système de validation. La dimension autoformatrice de la démarche : le candidat étant amené à la fois à investir différents rôles tout au long du processus, tout en partant de ses acquis pour faire émerger ses connaissances, se trouve dans une démarche confrontant deux sources d'intelligibilité du monde : les savoirs d'action (l'expérience) et les savoirs scientifiques (du diplôme), confrontation qu'il va

orchestrer et organiser, avec son accompagnateur, et en tant qu'auteur, pour trouver, dans cette discordance, la transformation d'un état de connaissance à un autre. Le paradigme de l'enseignement est renouvelé par celui de l'accompagnement, car les postures de chacun changent. L'accompagnateur est invité à rester naïf face à l'expérience du candidat, afin que celui-ci puisse expliciter au mieux ses compétences. Ce n'est plus l'enseignant qui détient le savoir, mais le candidat qui se découvre petit à petit savant, et en mesure de construire du savoir. Le sens de la démarche, d'aller des acquis vers les connaissances s'opère, dans l'alchimie des dissonances et discordances du discours, qui invite à prendre de la distance et à transformer la matière première en connaissance. La formation de l'homme s'opère à travers cette transformation, l'accompagnateur marchant à ses côtés, tenant la lanterne et éclairant la voie, tout en expérimentant lui-même sa propre transformation liée à son action dans ce processus.

Tous les candidats se sont prononcés sur la nécessité de l'accompagnement dans la procédure de VAE. Ils ont estimé qu'il est indispensable et déterminant pour l'aboutissement de la construction conséquente du dossier. Il a un effet éclairant car il permet la compréhension et l'appropriation des attentes de la procédure sous tous ses aspects. Il a pour impact de mobiliser et de motiver tout au long de la démarche. Les candidats estiment que c'est l'accompagnement qui leur permet d'explicitier ce qui a été mis en œuvre dans leurs réalisations et de faire ressortir les acquis de leur expérience. En effet, la présentation des acquis dans le dossier de VAE passe par une analyse distanciée et réflexive sur ce qui a été mis en œuvre dans l'expérience. C'est cette analyse qui contribue au repérage des activités qui ont permis l'acquisition, l'application et le développement de connaissances et aptitudes. Ce sont ces connaissances et aptitudes, qui présentées dans le dossier VAE comme étant appropriées par le candidat, sont évaluées par le jury de validation. L'accompagnement apporte un enrichissement sur le plan méthodologique qui est perçu comme un acte de formation par les candidats. Ils considèrent qu'il a été déterminant pour leur réussite dans la démarche de VAE. Les accompagnateurs quant à eux estiment que l'accompagnement est un passage obligé pour permettre aux candidats d'atteindre et de répondre aux exigences universitaires.

## **8. Conclusion.**

L'étude menée a permis de faire un état des lieux de ce qui se pratique dans l'accompagnement des candidats en VAE, ainsi que sur ses présupposés, son sens et ses effets au regard des accompagnateurs et des candidats à l'UDS. Elle a aidé à identifier plus clairement ce que l'accompagnement a précisément apporté aux candidats (aide à la compréhension des attendus, aide à l'explicitation, aide à la structuration) et à déterminer comment la démarche les a aidés. Elle a contribué à déterminer les points forts du processus, en terme de valeur ajoutée pour les candidats, mais également de faire ressortir les difficultés des uns et des autres, pour faire ressortir des points de repères identifiables et objectivables afin de mieux formaliser cette démarche, voir ses différentes dimensions (formative, autoformative, inventive), et être en mesure de répondre au mieux aux besoins de ses acteurs, dans la perspective de développer et de professionnaliser le processus

Mener une réflexion sur l'accompagnement en VAE, c'est aller bien au-delà de la question des pratiques d'accompagnement, car ces pratiques sont à identifier sous différents éclairages : celui des candidats, celui des professionnels, et celui de ce que chacun donne à entendre dans son discours (pratiques professionnelles/universitaires, enjeux du diplôme/ enjeux de l'évaluation...). C'est pourquoi, en développant le dispositif de la VAE, l'université est également au défi de développer son ingénierie spécifique.

## **9. Références et bibliographie.**

Nkeng, P., Cherqui-Hout, I., & Triby, E. (2006). La VAE dans l'enseignement supérieur en France : procédures et processus. *Daigaku Sozu, Société de recherche sur l'enseignement supérieur (Japan)*, 17, 60-79.

- Nkeng, P., Cherqui-Houot, I., & Zapata, A. (2007), La constitution de nouvelles compétences, parcours de re-co-naissance. In Prairat, E. (dir.). *La médiation : explorations, usages, figure* (pp.101-122). Nancy : PUN.
- Nkeng, P., (2008). L'accompagnement en VAE : un acte (auto)formateur ? TELECOM Bretagne (Eds.), Colloque QPES (pp. 557 – 583). Technopôle Brest-Iroise. *V<sup>e</sup> Colloque « Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur »*. Brest 18-20 juin.
- Nkeng, P., & Ancel, A. (2008). L'accompagnement : un catalyseur de l'émergence des acquis et de la (re)connaissance. In CDSUFC (Eds). *Validation des acquis de l'expérience et université : mutualisation, invention, innovation* (pp. 36 - 47). L'harmattan.
- Diff, M., Heraud, J-A., & Nkeng, P. (2009). *Case study on "VAE" implementation procedure and practice in higher education*. Paper presented at the *European Conference on Educational Research*. Vienna, Austria, Oct.
- Nkeng, P. (2009). La Validation des acquis de l'Expérience (VAE) comme approche de l'évaluation de l'expérience. *I<sup>er</sup> Colloque International de Didactique Professionnelle sur l'Expérience*. Dijon 2-4 décembre.